

GRENOBLE, le 11 Décembre 1929

Compagnie des
MINES D'ANTHRAcite
de
LA MURE (Isère)

S'adresser
47, Avenue d'Alsace-Lorraine
à GRENOBLE

C O P I E

Monsieur AUSCHER

Président du TOURING-CLUB
65, Avenue de la Grande Armée, 65

P A R I S

Monsieur le Président,

Comme suite à la visite que j'ai eu l'honneur de vous faire le Jeudi 28 Novembre, je vous communique les renseignements que j'ai recueillis sur le projet que Le Creusot et Mr. Keller, industriel à Livet, ont formé pour détruire la beauté des lacs de Laffrey.

On construirait à l'extrémité Nord du lac de Laffrey un barrage de 24 mètres de hauteur, qui noierait la statue de Napoléon, et au Sud/Est^o Pierre-Châtel, qui est ma propriété, un barrage de 3 mètres de hauteur entre le lac et la maison.

Les 3 lacs de Laffrey seraient reliés entr'eux par des tunnels et on les alimenterait par une dérivation des hautes-eaux du Vénéon, affluent de la Romanche, qui serait dérivé sur une longueur de 26 Kilomètres. L'accumulation de l'eau dans ces trois lacs serait de 130 millions de mètres cubes et la chute de 600 mètres environ.

L'inconvénient résultant d'un pareil projet au point de vue touristique est la destruction de la beauté de ces trois lacs entourés d'arbres, bordés d'une route qui les longe à leur niveau, route qui est très fréquentée par les touristes et le village de Laffrey est lui-même un centre touristique important.

Les lacs de Laffrey seraient utilisés pour parer aux basses eaux, c'est à dire qu'ils seraient remplis pendant la période des hautes-eaux et vidés pendant la période des basses-eaux. Il en résulterait que pendant 8 mois de l'année environ ces lacs seraient à peu près vides et que leurs bords seraient transformés en marais qui interdiraient l'accès des touristes jusqu'aux lacs.

Toute notre population ouvrière qui a l'amour de la pêche ne pourrait plus s'y livrer car le poisson serait détruit par les oscillations du niveau des lacs et l'accès, pendant la plus grande partie de l'année, ne pourrait se faire qu'à travers des terrains mouvants impossibles à traverser.

Les populations sont très émues de ce projet, car la Ville de La Mure, en particulier, est menacée dans ses eaux d'alimentation qui, par des lits de sable souterrains, sortent du lac de Pierre-châtel. Si le niveau de ce lac est abaissé de 4 mètres de hauteur, comme on le projette, il est probable que le débit des sources de La Mure en sera influencé.

Je vous serai très reconnaissant, Monsieur le Président, de ce que vous pourrez faire pour sauvegarder la beauté de notre pays si appréciée des touristes.

Veuillez agréer, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

signé : DE RENEVILLE

Adresse : Comte de Renéville, 47, Avenue Alsace-Lorraine GRENOBLE